

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2017

COMMUNE DE LARNAGE

Le 30 Novembre 2017 à vingt heures trente se sont réunis les membres du conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max.

Etaient présents : Mrs Osternaud Max, Delhome JC, Coldepin P, Roudier R, Reist-Picard J, Belle JC, Revol C, Chirouze H

Mmes Prot MT, Girard P, Poulenard MT, Montagnon G, Delhome V, Gautier S, Buit C

Secrétaire de séance : Mr Roudier R

Date de convocation : 23-11-2017

I-APPROBATION DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

1°-Indemnité comptable du trésor

Le conseil municipal décide de ne pas verser d'indemnité de conseil et d'assistance au comptable du trésor

2°-Ecole de musique : analyse de la chambre régionale des comptes

Le conseil analyse les observations faites par la chambre régionale des comptes concernant le refus par la commune de Larnage de payer la participation au syndicat Ardèche musique et danse. Le conseil n'étant pas d'accord sur une partie de l'analyse, décide de délibérer à ce sujet et d'adresser la délibération à la CRC.

3°-Retrait du syndicat Ardèche musique et danse

Le conseil municipal renouvelle son souhait de quitter le syndicat Ardèche musique et danse.

4°-Tarifs salle la fabrique et aréna

A partir du 01-01-2018, les tarifs de location de la salle la fabrique augmentent :

-le tarif de location avec chauffage de la salle la fabrique passe de 400 à 420€

-le tarif de location sans chauffage de la salle la fabrique passe de 300 à 320€

Les tarifs de la location de l'Aréna ne changent pas.

5°-Tarifs concessions au cimetière et emplacements columbarium

La concession trentenaire simple est de 125€

La concession trentenaire double est de 250€

La concession cinquantaire simple est de 210€

La concession cinquantaire double est de 420€

Le Maire

Max Osternaud

